

## Rapport d'activité CCIMA 2019

La Chambre de commerce, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture (CCIMA) constitue, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des différents secteurs d'activité sur le Territoire. L'organisation a pour attributions la défense des intérêts généraux des professionnels patentés, l'aide aux chefs d'entreprise, le conseil, la formation. Elle donne au Préfet et à l'Assemblée territoriale les avis, conseils et informations qui lui sont demandés concernant les trois secteurs. Elle participe à la gestion de structures externes ayant un rapport direct avec la vie des entreprises, et doit contribuer au développement de leurs exportations. En 2019, la CCIMA représente 732 patentés, contre 682 en 2018 et 582 en 2017. Environ 2/3 sont à Wallis, 1/3 à Futuna et 1/3 sont des femmes. 18% des entreprises exercent dans le secteur primaire, 26% dans le secteur secondaire et 56% dans le secteur tertiaire.

Etant chambre interprofessionnelle, la CCIMA participe aux 3 réseaux de chambres nationaux : CMA France (chambres de métiers et d'artisanat), CCI France (chambres de commerce et d'industrie) et APCA (assemblée permanente des chambres d'agriculture). Ces 3 réseaux se réunissent régulièrement, et comprennent des sous-groupes consacrés aux outre-mer. La CCIMA participe, dans la mesure du possible, à leurs travaux ainsi qu'à ceux de la FEDOM (fédération des entreprises d'outre-mer), afin de mutualiser les expériences et de bénéficier de réseaux efficaces d'information de formation et de relais d'opinion en métropole.

En 2019 la CCIMA a renforcé son activité et étoffé son équipe, grâce aux nouvelles ressources qu'elle perçoit depuis mi-2017. La Chambre est en effet désormais attributaire des centimes additionnels (frais de chambre interprofessionnelle correspondant à 30 % du montant de chaque patente, réglés en même temps que celle-ci), de 30 % du montant des droits proportionnels (droits de douane acquittés par les professionnels du territoire lors de leurs importations) et de 30% de la taxe sur les sociétés sans activité. Les ressources de la Chambre dépassent cependant ce cadre, et ses responsables recherchent des sources de financements complémentaires pour conduire de nouvelles actions au service des patentés. En 2019, la CCIMA a ainsi bénéficié de financements dans le cadre du contrat de convergence et de transformation conclu entre l'Etat et le Territoire des Îles Wallis et Futuna ; de financements du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour la poursuite du programme GIJ (cf. infra) ; de subventions territoriales pour l'appui à une mission de coopération avec les Îles Fidji ou encore de subventions pour la réalisation de formations à l'artisanat traditionnel dans le cadre d'une semaine dédiée. La CCIMA fournit de plus des prestations facturées aux professionnels, comme l'accès à un service de comptabilité via son centre de gestion. Enfin, à ces financements s'ajoutent des crédits extra budgétaires, pour des projets dont la CCIMA partage la maîtrise d'ouvrage avec des institutions du territoire.

L'équipe de la CCIMA constituée autour de la Présidente, Lauriane Vergé élue en avril 2016 et du Directeur Général, Denis Ehram, recruté en janvier 2018, s'est élargie en 2019. A Wallis, l'équipe a recruté un animateur en charge du programme GIJ et de son extension aux districts de Hihifo et Mua. La volonté de poursuivre le développement du secteur privé et sa professionnalisation a motivé le recrutement en avril d'un chargé de mission pour l'accompagnement des porteurs de projet ayant également pour fonctions celles d'animateur territorial. Une chargée de mission pour les projets immobiliers a été recrutée en mai ; enfin une comptable en charge du centre de gestion a rejoint l'équipe en décembre. Deux engagées de service civique ont renforcé l'équipe de Wallis, dans les domaines respectifs de l'artisanat et du tourisme.

A Futuna, la CCIMA avait recruté un agent permanent en 2018, afin de constituer une antenne dont la création était annoncée aux deux royaumes depuis la création de la CCIMA en 2001. L'agent permanent devenu chef d'antenne en décembre 2018 s'est installé dans des locaux loués face à la délégation de l'Administration supérieure, dans lesquels un bureau a été aménagé. L'équipe de Futuna a été renforcée par l'embauche d'un animateur pour le programme GIJ, et d'une engagée de service civique remplissant les fonctions d'agente polyvalente. En un an, l'équipe de la CCIMA de Futuna s'est vue identifiée et reconnue par les professionnels et leur fournit un accompagnement de qualité.

La CCIMA est un des opérateurs des stratégies et priorités définies par les élus du territoire dans 5 domaines : le secteur primaire, le tourisme, l'économie bleue, le numérique, l'innovation. La CCIMA est également partenaire du Territoire et des acteurs de Wallis et Futuna pour leurs actions dans les domaines de l'Education, de la formation continue des professionnels ; de la structuration du secteur privé ; de la coopération régionale.

En 2019 la CCIMA a participé à plusieurs réflexions collectives des acteurs du territoire quant aux actions à lancer dans ces domaines :

- la préparation du contrat de convergence et de transformation entre l'Etat et le territoire pour la période 2019-2022, signé en juillet 2019 à Paris en présence des trois rois ;
- la suite des Assises des Outre-mer et de l'adoption du Livre bleu outre-mer ;
- la préparation du comité de suivi de l'accord particulier qui lie Wallis et Futuna à la Nouvelle Calédonie et permet au territoire de bénéficier de financements pour des actions de développement économique ;
- la préparation de l'accord de coopération entre la Polynésie française et Wallis et Futuna ;
- le lancement des premières actions du XIème Fed, contrat de développement entre l'Union européenne et les pays et territoire d'outre-mer (PTOM), consacré à l'agriculture, l'élevage, la pêche, la gestion de l'eau et de l'environnement ;
- l'élaboration de la stratégie du tourisme de Wallis et Futuna ;
- la candidature du projet de Fale des entreprises au Fonds Exceptionnel d'Investissement du Ministère des Outre Mer, et la conception des dimensions économique, juridique, stratégique du projet, en lien avec la Banque des Territoires ;
- la mise en place d'un conseil de l'alimentation saine sur le territoire.

Dans le secteur primaire, l'activité de la CCIMA a été marquée par la poursuite du projet GIJ « Groupe Initiative Jeunesse ». Lancé en 2018 à titre expérimental dans les 6 villages du district de Hahake, ce projet vise à apprendre à des jeunes sans emploi des techniques de maraichage en leur offrant un lieu de vente hebdomadaire. L'objectif est d'installer des agriculteurs patentés, d'augmenter la production et la transformation locale en diminuant la dépendance aux importations grâce à des aliments sains, cultivés sans pesticide.

Proposé au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, GIJ a été doté d'un financement fin 2018 pour son extension en 2019 aux autres districts de Wallis et aux royaumes d'Alo et Sigave. En 2019 GIJ a ainsi été lancé dans le district du Nord (Hihifo), ainsi que dans les 2 royaumes de Futuna, en s'adaptant aux contraintes locales.

En 2019, ces nouvelles mises en culture ont permis de vendre 3.4 tonnes de fruits et légumes (contre 1.6 t en 2018) au marché d'Aka'Aka, où les productions des jeunes sont proposées chaque mercredi. Des fournitures de fruits et légumes ont par ailleurs été faites auprès de l'hôpital, afin de répondre à une demande forte et encore peu structurée, et d'assurer aux jeunes producteurs un revenu.

4 jeunes qui ont suivi le programme en 2018 ont été accompagnés par la CCIMA et ont pris une patente, devenant ainsi agriculteurs professionnels. La CCIMA les a aidés à obtenir des financements du Ministère de l'Agriculture pour s'installer sur leurs propres terrains ; elle a engagé les démarches et joué le rôle d'intermédiaire pour leur permettre d'ouvrir un compte en banque ; enfin la CCIMA a organisé pour ces nouveaux agriculteurs un suivi et des formations (tenue de comptabilité, lutte contre les ravageurs, etc.).

La CCIMA a piloté des formations dans le domaine du secteur primaire, en lien avec le service de l'agriculture et le Sitas : formation à l'agro écologie à Wallis et Futuna par l'intervention d'un formateur du CFPPA de Nouvelle Calédonie ; formation à la technique d'induction florale de l'ananas en partenariat avec le CFPPA de Moorea.

La CCIMA a mis en place des visites hebdomadaires chez les patentés pour leur fournir un accompagnement et des conseils de terrain ; elle a poursuivi l'aide à la préparation et présentation des dossiers de demande de financement, dans le cadre de la convention conclue avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et dans le cadre du dispositif local du Code territorial des Investissements.

La CCIMA a également participé activement à l'accompagnement de l'association Bio Uvea mo Futuna dont l'objectif est l'obtention d'une certification en agriculture biologique, et a participé à une mission d'appui de la Poetcom (communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce équitable) à Wallis, dans le cadre du XIème FED.

La CCIMA a enfin conduit une délégation au Salon de l'Agriculture de Paris, en février 2019, pour la première fois. Elle a pu y présenter les produits wallisiens et futuniens sur le stand de l'Odeadom, aux côtés d'autres petits territoires d'outre-mer (Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon), ainsi que sur le stand du ministère de l'agriculture. La participation au SIA a permis de rencontrer de nombreux acteurs de l'agriculture et décideurs auprès desquels ont été présentés les projets de Wallis et Futuna (Ministre de l'agriculture, MOM, Premier Ministre, responsables de services centraux...), et de participer aux réunions et échanges techniques (réunion des RITA – réseaux d'innovation et de transfert agricole dans les outre-mer- , réunion des chambres d'agriculture d'outre-mer, etc.).

Dans le domaine de l'élevage, la CCIMA a travaillé avec les professionnels pour la modernisation de leurs exploitations ; redynamisé le groupement des éleveurs professionnels ; poursuivi son appui à un projet de fabrication d'aliments pour porcs à partir de matières premières locales. La CCIMA a effectué une commande pour les éleveurs de porcs d'aliments de qualité correspondant aux différents stades de croissance et gestation, revendus à prix coûtant aux éleveurs de Wallis. La même démarche a été effectuée à Futuna pour les éleveurs de porcs et de poules. Un container a été donné par le service de l'agriculture à la CCIMA. Il permet d'entreposer les sacs d'aliments. Cette démarche a permis de relancer la filière de production d'œufs locaux, et ainsi de réduire la dépendance aux importations.

La CCIMA a enfin organisé une formation d'accompagnement des éleveurs professionnels des deux îles par l'UPRA porcine.

Dans le domaine de la pêche/ économie bleue, la CCIMA a poursuivi la défense de son projet de pêche hauturière. Une ligne a été incluse dans le contrat de convergence. Des échanges avec la Polynésie française ont permis d'obtenir un accord pour la formation de matelots et capitaines, et d'obtenir des devis pour la construction de navires par les chantiers de Taravao.

La CCIMA a de plus accompagné les pêcheurs dans leur volonté de créer un Groupement d'Intérêt Economique sur chacune des deux îles.

En matière de tourisme, la CCIMA a renforcé l'appui aux professionnels du secteur par le recrutement d'une agente de service civique. La CCIMA a poursuivi la conception du site internet de l'Office de tourisme, financé dans le cadre de la stratégie numérique du territoire.

La CCIMA a participé aux différentes réunions pour la conception de la stratégie de tourisme du territoire. Poursuivant l'adhésion du Territoire en 2018 à la South Pacific Tourism Organization (SPTO) qui fédère les professionnels du tourisme de 18 pays de la région (compagnies aériennes, voyagistes...), la CCIMA a organisé une mission d'ingénierie de SPTO à Wallis, en juillet 2019. Réunissant les spécialistes en marketing, recueil de données, tourisme durable de l'organisation, la mission a permis de disposer d'un diagnostic et de conseils précieux, au regard de l'expérience des autres pays du Pacifique et des tendances mondiales.

Afin d'accroître la notoriété du Territoire et d'améliorer son image, la CCIMA a relancé et hébergé le comité Miss Wallis et Futuna, en dormance depuis 12 ans. Le comité a formé durant 2 mois 8 candidates et organisé en juillet l'élection de Miss Wallis et Futuna 2019, Violène Blondel, qui a en fin d'année représenté le Territoire au concours Miss Pacific Islands.

En juin 2019, la CCIMA a conduit une délégation de 3 créatrices wallisiennes du territoire et de métropole au Fijian Fashion Festival. Le festival réunit des créateurs et décideurs de tout le Pacifique ; le défilé organisé par la CCIMA pour présenter les créations et la culture du Fenua (danses, tenues de mariés) ont marqué les esprits et la presse (Vogue Australie, GQ américain).

En novembre 2019, la CCIMA a organisé la première semaine de l'artisanat, qui s'est clôturée par un concours de chants, danses et couture. La même démarche a été conduite à Futuna. Les lauréats pourront aller présenter leurs créations et leur culture à Fidji en 2020, dans le cadre du Fashion Festival, et d'un partenariat avec l'Alliance française de Suva.

Dans le domaine du commerce, la CCIMA assure son rôle de consultation par les pouvoirs publics en proposant une nouvelle mercuriale des prix, en concertation avec les acteurs du secteur primaire. La Chambre a également participé aux réunions pour l'élaboration du bouclier qualité prix, et aux réflexions dans le cadre de l'OPMR (office des prix, marges et revenus).

Enfin, la CCIMA a organisé 3 grands marchés à Wallis sur le modèle de ce qui avait été fait pour le trentième anniversaire du Ponant : pour la fête des mères, la fête du Territoire et Noël. A Futuna, la nouvelle équipe en place a organisé 13 marchés sur l'année, en alternance dans les 2 royaumes. Les marchés de Futuna ont rencontré une forte affluence, permis de fournir des débouchés à des productions locales, un complément de revenu à des petits salaires, et d'animer le territoire.

Dans le domaine du numérique, la CCIMA a présenté plusieurs projets à un financement dans le cadre de la stratégie numérique du territoire. Deux ont été retenus : la création d'une application mobile pour la vente des fruits et légumes aux marchés, permettant le recueil de données ; et la création d'un fonds d'aide à la création de sites internet pour les patentés et associations.

La CCIMA a de plus continué à encourager les patentés –et ses propres employés– à suivre des formations en ligne, un des objectifs de la stratégie numérique.

Dans le domaine de l'Education : en 2019 la CCIMA a élaboré un projet de création d'un centre de formation d'apprentis (CFA) « hors les murs », en partenariat avec le vice-rectorat et le Sitas. Ce projet vise à permettre la création de petits groupes d'apprentis, dans des domaines ciblés, formés en partie sur le territoire et en partie en métropole, pour les cours et parties professionnelles ne pouvant être dispensés sur le territoire. Le Code du Travail du Territoire a été modifié pour permettre cette création. Une convention entre le Territoire et la CCIMA, créant le CFA a été proposée aux élus. Le modèle est celui de la section d'apprentissage créée à Saint Pierre et Miquelon il y a 20 ans, et qui

a formé depuis 90 apprentis, au cas par cas. La CCIMA échange régulièrement avec son homologue de l'Atlantique Nord, la CACIMA, et bénéficie de son expérience.

La CCIMA a également signé en février une convention de jumelage avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan, prête à accompagner Wallis et Futuna dans ses démarches, à accueillir de jeunes et des artisans wallisiens et futuniens en formation.

La CCIMA a participé à la mise en place du parcours étudiant : programme de préparation à l'enseignement supérieur mis en place par le territoire pour les bacheliers qui en raison du calendrier hémisphère sud attendent quelques mois avant de rejoindre Tahiti ou la métropole pour leurs études. La CCIMA les préparera notamment à la rédaction de lettres de motivation, à des entretiens d'embauche, à la déclinaison de leurs compétences en termes professionnels.

La CCIMA a un rôle de conseil et formation continue des professionnels du territoire ; dans ce cadre en 2019 la chambre a organisé plusieurs formations, en partenariat avec le service d'inspection du travail (Sitas) : conduite d'élevages, induction florale de l'ananas, formation à l'artisanat traditionnel lors d'une semaine dédiée notamment.

La CCIMA a signé un accord de coopération avec son homologue la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle Calédonie, qui permet notamment aux patentés du Territoire de suivre des formations sur le caillou au tarif réservé à ses ressortissants. Dans le cadre de cet accord, un des agents de la CCIMA a pu bénéficier d'une formation en 2019.

Ce rôle est intimement lié à celui de structuration du secteur privé. La CCIMA a lancé en 2019 son centre de formalité des entreprises (CFE) et centre de gestion agréé (CGA). Le CFE permet de réaliser une grande partie des formalités de création et radiation d'entreprise auprès d'un interlocuteur unique à la CCIMA. Le CGA offre à ses adhérents un service de comptabilité et la possibilité de se faire conseiller et de faire certifier ses comptes par un expert-comptable, M Lionel Zahra, enregistré à l'ordre, exerçant à Nouméa, et présent à Wallis plusieurs fois par an.

Le recrutement d'un chargé de mission pour le montage de dossiers et animateur territorial a permis d'accompagner 79 projets en 9 mois. Les demandes sont variées : élaboration de business-plans, de prévisionnels, informations sur les dispositifs, rédaction d'un dossier de demande de subvention, etc. Le chargé de mission constitue également les dossiers de demande d'ouverture de compte et fait le lien avec l'établissement bancaire de l'archipel.

Afin de dynamiser le secteur privé et de rassembler des informations trop souvent morcelées, la CCIMA a organisé plusieurs réunions de présentation des dispositifs d'aide du territoire et en particulier le tout premier forum économique du territoire au mois de mai. La CCIMA a réuni à cette occasion l'ensemble des acteurs du Territoire qui peuvent contribuer au succès d'un projet du secteur privé, soit par un apport en financement ou en ingénierie ou conseils : l'ADIE, le service des affaires économiques et du développement, la direction des services de l'agriculture, le service de l'environnement, l'IEOM, la Banque, le service de coopération, le service d'inspection du travail et des affaires sociales.

En décembre, la CCIMA a lancé son CCI Store : cet espace en ligne présente des applications gratuites ou payantes utiles aux créateurs d'entreprises et entrepreneurs dans de multiples domaines : création de visuels, de films, comptabilité, gestion des personnels, organisation des réunions... Le CCI Store a été conçu à partir du CCI Store national, adapté pour le Pacifique par la CCI de Nouvelle Calédonie, partenaire de la CCIMA.

Pour poursuivre l'accompagnement des patentés, la CCIMA a commencé la conception d'un stage préalable à l'installation (SPI) d'une journée qui présentera le cadre réglementaire de l'activité à Wallis et Futuna et les outils disponibles aux professionnels.

Toujours dans le domaine de l'entrepreneuriat et du soutien à l'activité économique, la CCIMA a poursuivi son travail sur le projet de pépinière d'entreprises élaboré en 2017, porté dans le cadre des Assises, présenté à la Caisse des Dépôts et soutenu par la Banque des Territoires par la signature d'un accord avec le Territoire en décembre 2018.

Le projet consiste à rassembler dans un même bâtiment les acteurs du soutien aux porteurs de projet (centre de formalité des entreprises, centre de gestion agréé, CCIMA, ADIE...), des services qui n'existent pas encore sur le territoire (incubateur, salles de réunion mutualisées, docks d'artisans équipés à louer, espaces de démonstration agricole...) et d'autres services. La SECAL (société d'économie mixte de Nouvelle-Calédonie) a réalisé en 2019 une étude de calibrage stratégique sur 4 aspects : gouvernance et gestion, juridique, économique, technique. L'étude a été cofinancée par la Banque des Territoires, le gouvernement de Nouvelle Calédonie dans le cadre de l'accord particulier, le Territoire des Îles Wallis et Futuna et la CCIMA. La SCET (Services, Conseils, Expertise, et Territoires, filiale de la CDC) intervenue dans les parties juridique et économique (business plan du projet).

L'étude finale de la SECAL a été présentée aux élus et parties prenantes en septembre. La CCIMA a obtenu un financement d'1 million d'euros dans le cadre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) du MOM ; et 300 000 euros par le contrat de convergence et de transformation. La prochaine étape doit voir la création d'une société d'économie mixte (SEM) pour porter le projet, association le Territoire, la CDC et la CCIMA. Un prêt devrait permettre de financer le complément de l'opération.

La CCIMA a procédé au recrutement d'une chargée de mission pour les projets immobiliers, économiste de la construction expérimentée, afin de suivre cette opération ainsi que deux autres opérations nécessitant des compétences en planification et suivi de travaux, et en conduite de marchés publics. La CCIMA a tout d'abord obtenu un financement pour son antenne de Futuna, afin de l'équiper d'une salle de réunions, de bureaux et espaces de travail et de vie collective, et de pouvoir sous-louer un bureau à l'ADIE, qui travaille déjà au quotidien avec l'équipe CCIMA. L'enveloppe obtenue permettra en outre d'élaborer voire lancer un programme de travaux pour la construction d'un marché dans chacun des 2 royaumes.

La dernière opération de nature immobilière est relative à l'extension et l'équipement du marché d'Aka'Aka. Des crédits étaient affectés à cette mission par le contrat de développement 2012-2018. Ils ont été complétés en 2018 par un financement spécifique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les plans réalisés pour l'extension prévoient qu'à terme le marché sera équipé de 2 salles de préparation et transformation des produits agricoles et piscicoles : une zone chaude et une zone à température ambiante. Le marché sera équipé d'une chambre froide positive et d'une chambre froide négative, ainsi que d'une machine à glace pour fournir les pêcheurs, et d'étal de présentation du poisson. A terme, ce marché doit être ouvert quotidiennement et permettre aux pêcheurs de vendre leurs prises sous forme entière ou découpée.

En 2019, la CCIMA a réalisé plusieurs actions de coopération régionale. Elle a participé à l'accueil des délégations du Vanuatu et de Nouvelle Calédonie, organisé par l'Assemblée territoriale. La CCIMA a poursuivi les échanges engagés en 2018 avec le gouvernement fidjien pour permettre l'accueil de jeunes Wallisiens en formation dans le secteur primaire à Fidji. Elle a poursuivi son rapprochement avec les chambres homologues du Pacifique : CMA de Nouvelle Calédonie, CCISM de Polynésie française.

Outre les actions déjà citées : participation au Fashion Festival de Fidji en juin, accueil d'une délégation de SPTO en juillet, la CCIMA a participé en août, à Nouméa, à une rencontre des chambres d'agriculture du Pacifique réunissant des représentants de Polynésie (CAPL), Nouvelle Calédonie (CANC), Fidji (Fiji Crop and Livestock Council) et du Vanuatu. La rencontre organisée en présence du Président de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis la signature d'un

protocole de coopération interrégional et inter consulaire, définissant un ensemble d'actions communes.

En septembre, grâce au soutien de la Communauté du Pacifique, la CCIMA a participé à la seconde semaine océanienne de l'agriculture, à Samoa, aux côtés du représentant du Territoire. Organisée par la CPS et la FAO, la semaine a permis aux ministres de l'agriculture de définir leurs priorités communes pour assurer la sécurité alimentaire des peuples du Pacifique, et sanitaire, alors que cette région du monde est la première touchée par l'obésité et les maladies non transmissibles.

En septembre toujours, la CCIMA a participé à la rencontre des ministres du tourisme du Pacifique organisée par SPTO à Niue.

En novembre, enfin, la CCIMA a participé à une mission en Polynésie française visant à définir le contenu de l'accord de coopération entre territoires. Les contacts établis avec la CCISM (Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers), la CAPL (Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire), le centre des métiers d'art, les ministres du tourisme, de la pêche, de l'agriculture ont permis d'élaborer des actions à mettre en place pour la formation des professionnels du tourisme ; la formation des pêcheurs ; l'accueil de jeunes Wallisiens et Futuniens dans les écoles de commerce et des métiers du numérique ; la conception de formations dédiées à l'artisanat traditionnel ; l'aide à l'organisation d'une foire agricole à Wallis et Futuna ; l'aide à l'équipement de Wallis et Futuna pour la pêche hauturière.

La CCIMA a également initié en 2019 des démarches pour devenir membre de PIPSO (organisation patronale du Pacifique) et PIFON (organisation des agriculteurs du Pacifique).

Au niveau national, la CCIMA a rencontré à plusieurs reprises ses homologues chambres de métiers et d'artisanat d'outre-mer, dans la suite des échanges initiés à Saint Pierre et Miquelon fin 2018. La CCIMA a présenté sa candidature pour l'accueil de l'ensemble des CMA d'outre-mer (COIREMA), qui a été acceptée à l'unanimité par ses homologues. Il se serait agi d'une première pour Wallis et Futuna, mettant en avant le Territoire et permettant d'accélérer les projets liés au développement économique du territoire et à la mise en place d'un dispositif d'alternance. Malheureusement, la réunion prévue la dernière semaine d'avril 2020 a été annulée en raison du Covid 19.

Toutes ces actions ont été mises en avant par la communication initiée par la CCIMA en 2018 et poursuivie en 2019 au moyen de sa page Facebook. La CCIMA a de plus poursuivi son travail pour la réalisation prochaine de son site internet.